

DIAGNOSTIC MÉTROLOGIQUE CONDITIONNEMENT

Contrôle réglementaire des tirages bouteilles / BIB®



Obligation réglementaire et normative, le contrôle métrologique du remplissage au conditionnement doit être maîtrisé par l'embouteilleur, au même titre que la traçabilité.

Le Groupe ICV propose le « Diagnostic métrologique conditionnement » pour faire un état des lieux de vos pratiques ou de celles de vos prestataires, et mettre en œuvre un plan d'amélioration efficace.

Le saviez-vous ?

Les méthodes de contrôle du volume conditionné (BIB® ou bouteilles) sont définies réglementairement.

En 2014, la DGCCRF a constaté des non conformités sur :

- > 20 % des préemballés
- > 13 % de ceux portant le signe « e »

La DGCCRF explique ces résultats par une non maîtrise des contrôles réglementaires.

Les embouteilleurs lors des contrôles sont exposés à des :

- > **Sous remplissages**, avec risques d'amendes, de réclamations clients ou d'écarts majeurs lors des audits.
- > **Sur-remplissages**, donc des pertes de vins et de marge financière.

Le Groupe ICV a développé une méthode de travail adaptée à vos besoins et vos contraintes pour assumer vos responsabilités d'embouteilleur en toute sérénité.

Pourquoi réaliser un diagnostic métrologique conditionnement ?

Pour répondre aux exigences réglementaires, aux standards BRC et IFS, et aux normes ISO 22000.

Pour maîtriser le processus de conditionnement (interne ou sous-traité), afin de :

- > Réduire les non-conformités
- > Faire face aux responsabilités juridiques de l'embouteilleur en cas de réclamations
- > Diminuer vos pertes vin dues au surdosage

Pour apporter des **garanties à vos clients**.

Pour disposer d'un **plan de contrôle du process** de remplissage complet et efficace.

Pour engager une **démarche de progrès auprès de votre personnel** sur le thème du contrôle qualité.

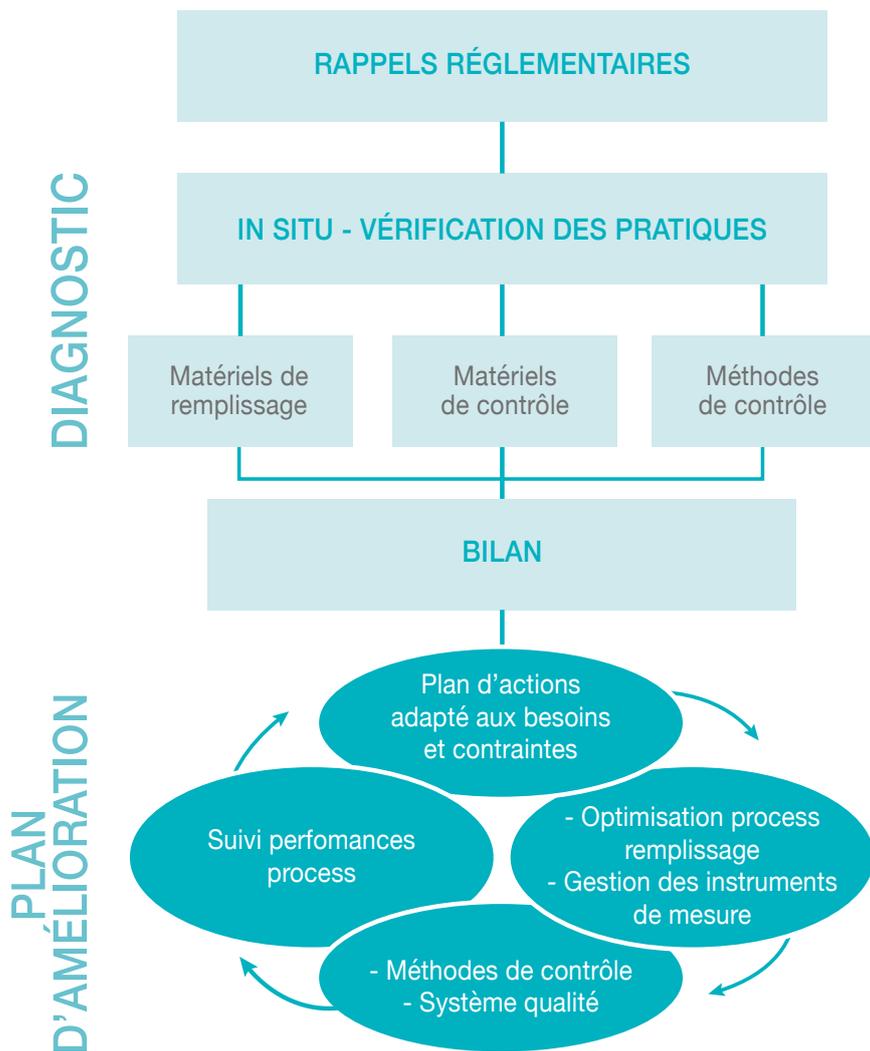
Pour **valoriser votre démarche et communiquer** sur votre capacité à maîtriser le remplissage.

A qui s'adresse le diagnostic métrologique conditionnement ?

Aux embouteilleurs de vins en bouteilles, BIB® ou pouch up® :

- > Négoces, caves coopératives ou particulières.
- > Prestataires d'embouteillage à façon.

Le diagnostic métrologique conditionnement par étapes



Le saviez-vous ?

L'Embouteilleur [art. 56.1 point a du RCE 607/2009 du 14 juillet 2009] est la personne physique ou morale **qui procède ou fait procéder** pour son compte à **l'embouteillage de ses propres vins**.

En tant que propriétaire du vin au moment de l'embouteillage, **l'embouteilleur est responsable, tant au civil qu'au pénal**, de tous les problèmes qui pourraient survenir ultérieurement, **y compris sur des problèmes de remplissage**.

Confier l'embouteillage à un prestataire ne vous affranchit pas de vos obligations légales.

Pour aller plus loin

Le Groupe ICV a développé une large gamme de prestations de **formations** et d'expertises dédiées au contrôle métrologique pour tout type de conditionnement. Retrouvez les formations sur www.icv.fr.



Le diagnostic métrologique conditionnement vous intéresse ? Parlez-en avec votre consultant. Il est à votre service pour vous aider dans vos choix et vous accompagner dans l'attente de vos objectifs.

Beaumes de Venise :	T. 04 90 12 42 60	Montpellier :	T. 04 67 07 04 80
Béziers :	T. 04 67 62 00 24	Narbonne :	T. 04 68 41 04 35
Brignoles :	T. 04 94 37 01 90	Nîmes :	T. 04 66 64 70 82
Carcassonne :	T. 04 68 78 64 00	Perpignan :	T. 04 68 54 84 84
La Tour d'Aigues :	T. 04 90 07 47 10	Ruoms :	T. 04 75 88 00 81
Tain l'Hermitage :	T. 04 75 08 44 33		

Retrouvez tous les produits et services du Groupe ICV sur www.icv.fr